

REPUBLIQUE DU SENEGAL



UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)

**MÉMOIRE DE MAITRISE ÈS- SCIENCE ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE
PHYSIQUE ET SPORTIVE (STAPS)**

THEME

**L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
DANS DES ETABLISSEMENTS ELEMENTAIRES, PRIVES ET
PUBLICS DU DEPARTEMENT DE KAOLACK.**

ANALYSE ET PERSPECTIVES

PRESENTE ET SOUTENU PAR :

M.ABDOULAYE DIALLO

SOUS LA DIRECTION DE :

M.JEAN FAYE

Professeur à L'INSEPS

Maître de conférences en STAPS

Année universitaire 2009/2010

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

- ma mère Dibor Sène ;

Pour ton affection, ton amour et ta patience à guider mes pas depuis l'enfance jusqu'à nos jours. Je n'oublierai jamais les sacrifices que tu as faits pour moi. Que le Seigneur te donne longue vie et te conduise sur le droit chemin ;

- feu mon père Ibrahima Diallo ;

Pour l'éducation et le courage que vous m'avez inculqués. Que Dieu, par sa bonté vous accueille dans son Paradis;

- mes oncles et tantes pour l'amour et l'éducation qu'ils m'ont toujours données, vous m'avez toujours pris comme votre propre fils, je ne saurais ne pas reconnaître vos sacrifices pour ma réussite ;

- grand-mère Siga Faye et grand-père Gane Ndour ;

- mes frères et sœurs, cousins et cousines ;

- mes amis, Ousmane Diba, Dib Kor Ndong, Bouba Ndiaye, Ibrahima Senghor, Ibrahima Ndour, Augustin Waly Ndiaye, Amacodou Ndiaye, Léon Songho Ndour, Malick Ndiaye, Pape Maty, Diéne Diouf, Laïty Dione, Ibrahima Diallo;

- mes camarades de promotion ;

- tous les étudiants de l'INSEPS.

Remerciements

L'occasion m'est donnée d'exprimer mes remerciements au bon Dieu, et de manifester aussi ma reconnaissance, ma gratitude à tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à la conception de ce document. Nous pensons à :

- monsieur Jean Faye, qui sans condition préalable, s'est engagé à diriger ce travail avec méthode, rigueur et abnégation. Sincèrement je ne peux que vous remercier du fond de mon cœur.
 - tous les professeurs de l'INSEPS ;
 - mes oncles et tantes pour leur soutien
 - tous les enseignants qui ont contribué à ma formation ;
 - tous les enseignants des établissements élémentaires privés et publics qui m'ont aidé à réaliser ce travail ;
- Je ne saurais vous remercier, et merci de votre collaboration ;
- tout le personnel de l'INSEPS : merci pour votre soutien ;
 - mes camarades de toutes les promotions particulièrement à ceux de la 4^{ème} année ;
 - mes voisins de chambre : Amadou Sow Badj, Georges Corneille Diémé, Souleymane, Paul Nazer, Sadibou Fall, Vieux Insa Sambou, Jean Claude Sagna ;
 - ma petite copine Dieynaba Manneh pour son soutien ;
 - Philippe Mamadou Faye et à mon frère ami Ameth Bahoum pour leur soutien ;
 - tous ceux que je n'ai pas cité, soyez honorés à travers ce travail.

SOMMAIRE

DEDICACES

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES ABREVIATIONS

RESUME

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE.....4

I.1. Etude du concept d'E.P.....5

I.2. Importance de l'éducation physique et sportive dans le développement global de l'enfant
à l'école élémentaire.....7

I.3. Rappel des programmes en E.P.S et des institutions officielles (I.O)..... 11

I.3.1. Au cours d'initiation (CI) et au cours préparatoire (CP)..... 11

I.3.2. Du cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) au cours moyen 2^{ème} année (CM2).....12

I.3.3. Les objectifs de l'E.P.S à l'école élémentaire.....13

I.3.4. La méthode du Procédé de la Compétition Multiple par Equipe (PCME).....15

CAPITRE II : METHODOLOGIE.....19

II.1. La population.....19

II.2. L'instrument de collecte des données.....19

II.3. Protocole.....20

II.4. La collecte des données.....20

II.5. Les limites de l'enquête.....20

II.6. Traitement des données.....	21
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	21
CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS.....	39
IV.1. La situation de l'E.P.S dans l'enseignement primaire dans les deux secteurs (Public et privé).....	39
IV.2. Les difficultés qui se posent à l'enseignement de l'E.P.S.....	40
IV.3. La place accordée à l'E.P.S dans l'enseignement élémentaire.....	40
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	43
CONCLUSION.....	43
PERSPECTIVES.....	44
BIBLIOGRAPHIE.....	46
ANNEXE.....	48

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau I : Récapitulation de la distribution des questionnaires.....	21
Tableau II.1 : Répartition des enseignants selon leur provenance et selon leur sexe à l'école élémentaire privé.....	22
Tableau II.2 : Répartition des enseignants selon leur provenance et selon leur sexe à l'école élémentaire public.....	22
Tableau II.3 : Répartition des enseignants par niveau d'enseignement.....	23
Tableau III : Le nombre d'enseignants qui connaissent les textes officiels.....	23
Tableau IV : les pourcentages des enseignants qui connaissent et disposent ou pas des textes qui réglementent l'E.P.S à l'école primaire.....	24
Tableau V : Les pourcentages des enseignants qui ont reçu une formation de base en E.P.S.....	24
Tableau VI : Le niveau de conformité de la pratique et les raisons de non-conformité qui le régissent selon les enseignants.....	25
Tableau VII : Le pourcentage des élèves qui aiment l'E.P.S.....	26
Tableau VIII : La pratique de l'E.P.S est-elle effective dans votre école.....	26
Tableau IX : La méthode utilisée en E.P.S par les enseignants.....	27
Tableau X : Niveau de participation à l'U.A.S.S.U et les raisons de la non- participation	28
Tableau XI : Les difficultés qui peuvent se poser pour l'enseignement de l'E.P.S.....	29

Tableau XII : Le pourcentage des enseignants ayant fait une planification mensuelle ou annuelle de l'E.P.S.....	29
Tableau XIII : Importance de l'E.P.S en tant que discipline enseignée à l'école et les raisons pour lesquelles elle est importante.....	30
Tableau XIV : Les pourcentages d'enseignants qui dispensent les cours d'E.P et les raisons de non-dispense et de dispense.....	31
Tableau XV : Les pourcentages d'enseignants qui bénéficient de soutiens pédagogique ou de services d'une personne ressource.....	32
Tableau XVI : Taux d'enseignants qui ont bénéficié de services ou de soutiens pédagogiques d'une personne ressource.....	33
Tableau XVII : La disponibilité d'infrastructure pour la pratique de l'E.P.S.....	34
Tableau XVIII : La disponibilité de matériels pour l'enseignement de l'E.P.S.....	34
Tableau XIX : Le taux d'enseignants qui disposent d'une documentation en E.P.S.....	35
Tableau XX1 : Les pourcentages d'enseignants qui affirment que l'E.P.S devrait figurer ou pas parmi les disciplines retenues à l'examen.....	35
Tableau XX 2 : La prise en compte de l'EPS dans les examens et compositions.....	36
Tableau XX3 : La non prise en compte de l'EPS dans les examens et compositions.....	37

Liste des abréviations

I.N.S.E.P.S : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

C.A.P : Certificat d'Aptitude Professionnel

I.O : Instructions Officielles

U.A.S.S.U : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

A.P.S : Activités Physiques et Sportives

P.C.M.E : Procédé de Compétitions Multiples par Equipe

E.P.S : Education Physique et Sportive

M.E.N : Ministère de l'Education Nationale

S.E.J.S : Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport

CON.F.E.J.E.S : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports qui ont le Français en partage.

Résumé

L'Éducation physique et sportive s'occupe de l'enfant dans sa totalité, elle lui offre un bien-être physique et psychique pour son épanouissement total. Elle contribue également au développement des qualités physiques et à la formation intellectuelle, morale et sociale de l'enfant. Elle participe aussi à son intégration dans le milieu où il évolue. Mais malgré tous ces avantages, de nombreuses difficultés ne cessent de secouer son enseignement au niveau de l'élémentaire plus précisément. C'est ainsi que nous avons pour objectif d'analyser « l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans des établissements élémentaires, publics et privés du département de Kaolack ».

Pour la réalisation de l'étude, nous nous sommes appuyés sur des enquêtes. Cela a fait l'objet d'un questionnaire auquel ont répondu soixante huit enseignants dont cinquante et un dans le public et dix-sept dans le privé.

Les résultats obtenus après analyses ont permis de connaître la situation de l'E.P.S dans l'enseignement privé et public. Même si elle favorise le développement physique et intellectuel chez l'enfant, elle est néanmoins secouée par une série de crises. Ces difficultés sont beaucoup plus apparentes dans le second secteur nommé où le matériel et les infrastructures font beaucoup plus défaut. Face à ces problèmes qui entravent son enseignement ; s'ajoute le manque de formation de certains enseignants qui constituent aujourd'hui des facteurs limitant son enseignement à l'école élémentaire.

En conclusion, nous constatons que malgré les difficultés qui caractérisent cette discipline, on lui reconnaît une place une importance capitale dans l'institution scolaire dans la mesure où elle cherche à allier développement physique et formation intellectuelle. Comme le stipule les Instructions Officielles, l'éducation physique est une partie intégrante de l'éducation de l'homme dans sa totalité et dans ses dimensions : psychologique, affective physiologique et morale. Dès lors, elle est une discipline fondamentale.

INTRODUCTION

L'école est un lieu d'éducation et de formation des jeunes. Elle fournit à l'homme les repères nécessaires pour de futurs citoyens. Donc sa mission essentielle est d'inculquer des valeurs, de la connaissance, du savoir et du savoir faire à l'enfant. Autrement dit, l'action éducative doit porter sur les trois domaines : cognitif (connaissances), affectif et psychomoteur. Elle doit s'occuper de l'enfant dans sa totalité, et ce pour son équilibre et son épanouissement.

Et pourtant, parmi tant de disciplines scolaires dites intellectuelles (l'histoire, la géographie, les mathématiques,...), l'E.P.S me semble être la seule et l'unique discipline qui soit au service du développement global de l'enfant.

Pour améliorer la nature de l'homme, l'E.P.S agit à la fois sur son corps et sur son esprit. Elle représente un moyen d'éducation complet puisque ses effets intéressent simultanément tous les niveaux de la personnalité. Ainsi Platon [5] dira que : « ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est un homme. Il n'en faut pas faire deux, mais il ne faut pas les dresser l'un sans l'autre, mais les conduire également comme un couple de chevaux attelés au même timon ». Donc son objectif est global puisqu'elle vise le développement de la personne au plan biologique, psychologique et sociologique.

L'éducation devrait donc développer l'homme tout entier, et ne rien laisser de coté de ce qui constitue la nature de l'homme. Cette attitude se justifie, car on s'aperçoit du rôle essentiel du corps pour le perfectionnement de l'âme [5] :

- un corps vigoureux est disponible à l'âme ;
- un corps faible a des exigences et connaît des rébellions à l'âme.

Cette symbiose corps et esprit a été si brillamment illustré par Platon citée par Gaye [5] qui disait que : « le plus beau des spectacles pour quiconque pourrait le contempler, ne serait-ce pas celui d'une âme et d'un corps également beaux pourvus de qualités qui se correspondraient en une parfaite harmonie. »

L'éducation physique devra donc agir sur l'individu conçu dans sa totalité, et contribuer à la formation de sa personnalité en l'aidant à s'épanouir physiquement, intellectuellement et moralement [2].

C'est par les jeux et les mouvements que l'enfant s'adapte non seulement à son environnement social, mais développe aussi son intelligence.

L'E.P.S est une pratique d'intervention et une discipline d'enseignement qui vise et privilégie l'expression du corps. Elle est à cet effet un vecteur d'éducation efficace au même titre que les autres disciplines scolaires. C'est pourquoi elle est obligatoire pour tous les cursus d'études, du C.I (cours d'initiation) à la terminale [4].

L'E.P.S est une éducation à la citoyenneté, à l'autonomie, à la solidarité et à la responsabilité. Mais elle améliore aussi la santé et l'équilibre de l'individu, développe des capacités nécessaires à la conduite motrice, et offre une première initiation aux activités motrices, sportives et artistiques. Tout en répondant aux besoins et aux plaisirs de l'être humain, elle permet de cultiver le sens de l'effort et de la persévérance. A travers le cours d'E.P.S, les élèves apprennent à mieux se connaître et à mieux s'estimer mutuellement [2].

Au niveau de l'enseignement primaire, l'E.P.S aide au développement physiologique de l'enfant notamment au plan cardiovasculaire et constitue une « discipline d'éveil » au monde. De par son importance, elle a une fonction valorisante dans le système éducatif parce qu'elle développe la personnalité de l'enfant, son corps, son esprit, ses organes. Dans ce sens, elle devrait occuper une place de choix dans le système éducatif, particulièrement à l'école primaire.

Au Sénégal, cette importance de l'E.P.S est soulignée par un ensemble de textes appelés Instructions officielles (I.O) ces textes organisent et réglementent sa pratique. Les I.O sont, du reste, renforcées par la loi portant charte du sport [6] en son article premier au chapitre I, qui stipule que : de l'école maternelle à la terminale, l'E.P.S entend, en dehors des qualités physiques qu'elle développe, contribuer à la formation intellectuelle, morale et sociale de l'enfant et de l'adolescent, aboutissant à son intégration dans le milieu où il vit.

Aujourd'hui, l'E.P.S a une fonction valorisante. Son objectif c'est de libérer toutes les énergies du corps humain pour les coordonner, les discipliner afin

d'améliorer la santé de l'enfant, de rendre celui-ci plus fort, plus adroit, plus courageux, plus réceptif au plan intellectuel. A cet effet elle devrait occuper une place de choix dans le système éducatif particulièrement à l'école élémentaire. Mais en réalité, elle est actuellement de plus en plus traitée en parent pauvre dans les écoles primaires par la plupart des enseignants.

Ainsi pour notre thème, portant sur « l'enseignement de l'E.P.S dans les établissements élémentaires publics et privés du département de Kaolack », il est important de souligner que du point de vue organisationnel, chaque secteur a son propre mode de fonctionnement. Sur le plan administratif, l'Etat garde le pouvoir de contrôle car étant responsable de l'orientation que doit prendre l'Education Nationale. C'est pourquoi les écoles privées et publiques sont soumises à un même contrôle et programme selon les niveaux d'enseignement parce que visant les mêmes finalités. Dans ce contexte l'éducation physique et sportive, à travers les objectifs qui lui sont assignés par l'Etat, est partie intégrante de notre système éducatif.

Bien qu'elle figure sur les emplois du temps de l'école élémentaire, sa pratique n'est pas toujours effective ou régulière dans les deux secteurs public et privé. C'est pourquoi, nous sommes amenés à faire une investigation pour dresser un état des lieux de son enseignement en examinant sa place, son importance ses difficultés et sa pratique à l'école élémentaire.

Notre travail sera structuré en trois chapitres : le premier chapitre sera consacré à la revue de littérature. Au chapitre deux, nous dégagerons notre méthodologie et présenterons nos résultats commentés. Ceux-ci seront discutés au troisième chapitre qui sera suivi de nos conclusions et recommandations.

CHAPITRE I
REVUE DE
LITTERATURE

CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE

Cette revue de littérature porte d'abord sur l'étude du concept d'Education Physique et de son importance dans le développement global de l'enfant, et ensuite sur le rappel des programmes en Education Physique et Sportive tels que prévus par les Instructions Officielles.

I.1 Etude du concept d'Education Physique

Le concept d'Education Physique a été pendant longtemps confondu au terme de gymnastique qui vient du grec gymnos qui veut dire nu et du latin gymnasticus qui signifie exercices du corps. Par définition, la gymnastique est l'ensemble des exercices qui sont en rapport avec le corps. Autrement dit, c'est l'art d'assouplir et de fortifier le corps par des exercices convenable [12].

L'on pourrait constater que jusqu'au 19^{ème} siècle, c'est le terme de gymnastique qui existait, mais avec une autre dimension sociopolitique et économique. L'apparition du terme « gymnastique moderne » qui avait pour but de fortifier le corps aux fins de défendre la patrie, de développer les forces productives et de lutter contre une certaine vision de la dégénérescence (vieillesse). Avec certains précurseurs comme Amoros, Ling et Clias [... , ...] la gymnastique se signale par un ensemble de gestes codifiés. A cet effet, le développement de la scolarisation à partir du milieu du 19^{ème} siècle fera une place importante, pour des raisons pédagogiques, à la gymnastique. Cette gymnastique va être concurrencée par le sport naissant, mais se maintiendra tout de même au sein des sociétés tout en transformant son contenu et sa pédagogie dans les espaces scolaires. Le terme d'Education Physique est alors le seul à être utilisé au 20^{ème} siècle.

A ce propos, le mot physique, vient de l'étymologie grecque « physis » qui veut dire le naturel. Le physique est donc ce qui se rapporte à la nature par opposition au surnaturel, au divin. A cet effet, nous verrons que l'Education Physique évoluera en même temps que la représentation que la société se fait du corps. En effet, trois approches vont être dégagées en ces termes :

- dans une première approche, l'Education Physique équivaut aux habitudes corporelles apprises pendant la jeunesse : elle est alors de tout temps, car chaque civilisation possède des techniques du corps.

- dans une deuxième approche, l'Education Physique est érigée en discipline scolaire, elle débute à la Renaissance. Ici le corps est considéré comme un objet de préoccupation auquel on attache une dimension pédagogique dans les réalisations scolaires.

- dans une troisième approche, l'Education Physique implique une méthode : son origine remonte alors au 19^{ème} siècle, car beaucoup de penseurs découvrent de plus en plus l'intérêt de l'exercice physique.

En fait, le terme Education Physique apparaît dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle à travers un essai de Ballexerd intitulé Dissertation sur l'éducation des enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge de la puberté (1762). Cependant certains attribuent au philosophe anglais John Lock (1632-1704) la paternité de ce concept. Parallèlement à cette apparition, d'autres appellations similaires vont être utilisées comme par exemple : éducation médicale, éducation corporelle.

L'on peut donc penser que l'Education Physique n'a pas une origine didactique, c'est-à-dire liée à la pratique pédagogique de terrain (en milieu scolaire ou non), comme on le croit trop souvent. Le concept, à son origine, ne se confond pas avec celui de gymnastique qui désignera seul, pendant longtemps encore, l'action particulière de développer son corps par la pratique d'exercices, en vue d'atteindre des objectifs précis. L'Education Physique apparaît au confluent des approches médicales et éducatives du corps. Dès lors, à partir de ce moment, l'Education Physique désignera « l'ensemble des préoccupations familiales et scolaires chargées d'inscrire les normes sur le corps » [12]. Mais ce n'est qu'au 20^{ème} siècle que l'expression « Education Physique » apparaît dans les textes officiels qui, dans leur teneur, l'ont fait distinguer du terme « gymnastique » qu'elle englobe au plan pratique.

I.2 Importance de l'Education Physique et Sportive dans le développement global de l'enfant à l'école élémentaire

L'Education Physique et Sportive (E.P.S) favorise le développement global de l'enfant. Son utilité pour l'enfant n'est plus à démontrer ni même à contester. Toutes les données de la science actuelle (la biologie, la génétique, la neurophysiologie la psychologie) permettent d'affirmer l'influence d'une éducation motrice sur les différentes « dimensions » de la personnalité : la dimension cognitive, la dimension sociale et relationnelle, la dimension affective, la dimension expressive et créative [1].

Ainsi Robert Lafon [8], affirmait que « l'Education Physique vise, au moyen du corps humain, à développer les qualités physiques, intellectuelles et morales d'un individu...à permettre une meilleure adaptation de celui-ci à son milieu physique et social, à contribuer à son épanouissement, à l'affermissement de sa santé et à l'amélioration de sa forme et de ses fonctions ».

Dans ce même sens Jacques Thibault [13], disait que : « l'Education Physique est une forme d'éducation qui au moyen du mouvement cherche à développer la valeur physique de l'individu et contribue à l'épanouissement des autres dimensions de la personnalité ».

L'éducation physique est aussi nécessaire pour l'équilibre et le bon fonctionnement de l'enfant. Cet aspect de son éducation doit permettre le développement des aptitudes motrices et psychomotrices dans leur rapport avec les aspects affectifs, cognitifs et sociaux de la personnalité. Son importance à l'école élémentaire va donc favoriser l'expression relationnelle au sein du groupe, afin de parvenir à de meilleures possibilités de coopération (rôle des jeux et règles).

Le comité d'étude Québécois [3] sur les objectifs de l'éducation physique et sportive en milieu scolaire, après avoir consulté divers textes officiels, a retenu, comme finalité de l'éducation, « le développement optimal d'une personne autonome, sociable et dynamique au sein de sa collectivité » (Ministère de l'éducation, 1976).

Selon ce comité, « le développement optimal » signifie le meilleur développement possible des différentes facettes et dimensions de la personne.

Ce même comité, définit une personne « autonome et sociable » comme quelqu'un qui est capable d'assurer la responsabilité de son évolution progressive, et qui peut interagir de façon positive avec les autres.

Enfin, «une personne dynamique au sein de sa collectivité veut dire, une personne capable d'apporter une contribution originale et créative à l'évolution de la société».

La finalité de l'E.P.S, selon toujours ce même comité sur les objectifs affirme que «l'E.P.S en milieu scolaire est avant tout éducation, et définit la finalité de l'E.P.S, comme la réalisation de la personne impliquée dans son activité physique (ministère de l'éducation, 1976) »

Cet énoncé indique que les buts visés par l'éducation physique s'inscrivent dans le cadre plus général des finalités du système éducatif. De plus, cette définition globale fait bien ressortir que c'est grâce aux situations particulières offertes par l'activité physique que l'éducation physique va intervenir sur le développement des différentes dimensions de la personne (cognitive, socio -affective et biomotrice.)

A ce propos, Parlebas affirmait que [9] : « l'éducation physique ne doit pas être conçue comme une « récréation physique », mais plutôt comme « récréation physique ».

L'éducation physique s'exerce encore dans les directions suivantes [5]:

- d' une part par une action fonctionnelle visant au soutien d'un développement harmonieux, au maintien de l'équilibre physique par l'actualisation des facultés cardio- pulmonaires, de la souplesse articulaire et de la coordination nerveuse;
- d'autre part par une action structurale destinée, soit à prévenir, soit à corriger les déficiences de l'organisme en relation avec son milieu naturel.

Ces objectifs ainsi définis trouvent leur justification dans les Instructions officielles Françaises de 1923, reprises perpétuellement par les textes Officielles de 1946qui stipulent que : « l'éducation physique se propose à l'école primaire un double but : corriger les attitudes défectueuses qu'impose trop souvent au corps de l'enfant le

travail scolaire, développer les qualités physiques, sa force, son adresse, son agilité » (Instructions Officielles de 1923).

Illustrant si éloquemment les objectifs et les finalités de l'éducation physique, Bernard Xavier René Cruise [2] montrent que le fait d'être physiquement actif a un effet à la fois préventif et curatif sur diverses maladies telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'obésité, le cancer, la faiblesse musculaire et articulaire...L'activité physique réduit le risque de leur apparition, atténue leur gravité et accélère le processus de convalescence.

Les effets moraux ne sont pas moins remarquables. L'entraînement à la fatigue développe l'endurance, les excès d'audace et d'agilité, accroissent le sang-froid, la rapidité de décision, la confiance en soi, la force de caractère. La culture physique en groupe exige une discipline, une coordination collective des mouvements favorisés par l'instinct d'imitation qui est un facteur important de la socialisation de l'enfant.

On peut aussi souligner les effets sociaux qu'on peut attendre du développement de la culture physique. Les Etats y voient le moyen d'améliorer le recrutement de leurs armées et de leurs industries, d'accroître le rendement du travail, de diminuer les charges sociales dues aux maladies, aux accidents, à l'invalidité, à la vieillesse prématurée.

L'éducation physique fournit un moyen d'occuper les loisirs multipliés par l'industrialisme, de refaire les organismes, de détourner l'esprit des masses de préoccupations considérées comme dangereuses.

A ce propos, Le Boulch [7] assigne à l'E.P.S les objectifs que voici :

- une meilleure connaissance et acceptation de soi ;
- un meilleur ajustement de la conduite ;
- une véritable autonomie et un accès à la responsabilité dans le cadre de la vie sociale.

Un des buts visés par l'Education Physique et Sportive est de : « faire acquérir aux élèves l'adresse qui caractérise le mouvement efficace. Cette adresse se traduit

dans les habiletés motrices qui sont à la base des gestes de la vie quotidienne mais aussi de ceux de l'activité sportive » [10].

L'acquisition des habiletés est l'objectif premier de l'Education Physique et Sportive. Traduites dans les programmes sous forme de compétences, ces habiletés motrices ont pour fonction de permettre d'agir pour se déplacer ou pour déplacer des objets, d'agir en fonction des autres selon des stratégies, d'agir pour exprimer des sentiments. Elles rendent l'enfant capable de réaliser des actions dans des pratiques qui ont un sens pour lui, pour le maître, pour ses parents et pour ses partenaires à l'école. Ainsi Le Boulch [7] assigne à l'éducation physique comme but principal l'amélioration des capacités motrices.

La psychomotricité envisage le mouvement dans sa réalisation, « comme une activité de l'organisme total exprimant sa personnalité toute entière. » Les études de psychologie génétique ont d'ailleurs fortement souligné cette interrelation entre activité psychologique et motricité. Jean Piaget [4] a mis en évidence le fait que la connaissance se développe d'abord par l'action sur les objets et qu'ainsi, tous les mécanismes cognitifs reposent dans leur genèse, sur la motricité.

L'Education Physique s'appuie aussi sur des valeurs qui sont universelles dans le temps et dans l'espace. Elle cherche à développer l'être humain dans sa totalité, à la fois sur les plans : physique, intellectuel social, affectif, moral, tout en se préoccupant d'améliorer sa santé globale (physique, mental et social).

Selon Bernard Xavier René Cruise [2], le rendement de l'élève est meilleur dans les disciplines dites intellectuelles lorsque ce dernier s'adonne à la pratique du sport et d'éducation physique.

Dans les textes officiels français de 1882 à 1969 portant sur l'enseignement primaire, il faut attendre les textes d'application de la loi Goblet (organisation générale de l'enseignement primaire : loi du 30-10-1886, et programmes, horaires, instructions du 18-1-1887) pour trouver un énoncé clair des objectifs de l'enseignement primaire. D'après ces textes, « l'enseignement donné dans les écoles primaires publiques se rapporte à un triple objet : Education Physique, éducation intellectuelle et éducation morale ». (Arrêté du 18-1-1887 chapitre II, section I article 17).

En fait, l'éducation physique ne peut plus apparaître comme une simple compensation des activités intellectuelles, ou un exutoire à la passivité corporelle qui est exigée pendant le cours de mathématique ou de français, mais comme un élément contribuant de manière décisive, pendant la prime enfance au moins, à l'élaboration des connaissances elles-mêmes, par l'intériorisation des schèmes moteurs.

I.3 Rappel des programmes en EPS et des instructions officielles (I.O)

La pratique de l'EPS, par le Procédé de Compétitions Multiples par Equipes (PCME) à l'école élémentaire a été préconisée par les Instructions Officielles contenues dans la circulaire interministérielle n ° 00042 du 16 mars 1973. Elle est rendue obligatoire par le décret n° 79-1165 du 20 décembre 1979. Celui-ci précise les objectifs et les moyens prévus à chaque niveau.

I.3.1 Au cours d'initiation (CI) et au cours préparatoire (CP)

Les objectifs pédagogiques :

Au CI et CP, le législateur parle d'Activités Physiques et Sportives (APS). S'agissant d'enfants de 6 à 8 ans, il ne saurait être question d'initiation sportive au sens habituel du terme, ni même de grands jeux préparatoires au sport.

D'une part, la notion d'équipe, de club, de groupe d'âge, ne présente pas à cet âge une motivation valable. D'autre part, les possibilités physiologiques et physiques sont encore mal définies, les liaisons psychomotrices peu efficaces. L'essentiel de l'activité d'éducation physique à cet âge, consistera en exercices d'ordre de débrouillardise, en petits jeux moteurs et sensoriels visant :

- le plaisir immédiat des enfants,
- la pratique d'une activité fonctionnelle peu importante, à l'amélioration des possibilités de débrouillardise, d'attention et d'adresse, à la prise de conscience d'une bonne posture.

Les moyens pédagogiques :

Il s'agit de procédés et de petits jeux dont l'énumération n'est pas limitative.

Il sera fait appel à toutes les formes de petits jeux sollicitant l'attention, l'imagination, les réflexes, l'adresse, l'agilité, la vitesse, la précision, la coordination, l'esprit d'équipe. Les formes dansées ou mimées y trouvent leur place. Les compétitions sportives inter-école seront organisées. Elles regrouperont les meilleurs élèves.

I.3.2 Du cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) au cours moyen 2^{ème} année (CM2) :

Les objectifs pédagogiques :

A partir de 8 ans, l'E.P.S à l'école élémentaire prendra la forme d'une initiation sportive. Elle sera exclusivement sous forme jouée en utilisant la compétition par équipe comme motivation essentielle. Il s'agira de jeux sportifs adaptés à l'âge des élèves, tant dans la forme que dans les règles et la durée. Pour éviter toute spécialisation prématurée, et assurer la formation générale, tous les élèves pratiquent successivement tous les sports inscrits dans le programme.

Les moyens pédagogiques :

Ils sont caractérisés essentiellement par le Procédé de Compétitions Multiples par Equipes (P.C.M.E) dont les finalités visent à faire travailler un groupe de classe à travers plusieurs disciplines.

Dans la classe, les élèves seront divisés en équipes de six. Les équipes groupées par trois constitueront des unités de travail (18 élèves), ce nombre permet un travail rationnel sur chaque atelier. Un système de compétition où chaque équipier remplit, à son tour, le rôle de joueur ou les fonctions d'officiels.

Il est recommandé de constituer des équipes de valeur homogène dans une même unité de travail.

Chaque sport sera pratiqué sous forme de tournoi en 3 équipes d'une même unité de travail, chaque équipe assurant successivement le contrôle ou l'arbitrage du match opposant les deux autres.

Les instructions sportives propres à chaque tournoi seront données dans une circulaire d'application. Les compétitions sportives inter-écoles se déroulent le mercredi après midi dans le cadre des activités programmées et contrôlées par l'U.A.S.S.U. à laquelle les écoles devront être affiliées.

I.3.3 Les objectifs de l'EPS à l'école élémentaire :

Soucieux de l'élévation du niveau culturel de son peuple, l'autorité administrative Sénégalaise a élaboré et adopté la loi 91-22 du 30 janvier 1991, dite loi d'orientation de l'éducation nationale.

Parmi les objectifs de cette loi, nous retiendrons :

- la préparation des conditions d'un développement intégral du jeune Sénégalais, tant sur le plan physique, intellectuel et moral ;
- la définition du type d'homme et du type de société à créer au Sénégal ;
- la possibilité pour tous, de s'informer et se former dans tous les secteurs de la vie.

La circulaire 00002 du 30 janvier 1974 en vue de l'application du décret 73896 du 10 octobre relatif aux APS fixe trois types d'objectifs à l'EPS à l'école élémentaire :

- le développement organique et foncier (faire des corps solides),
- une éducation motrice fondamentale (disponibilité corporelle),
- le développement des qualités de caractère (effets moraux, affectifs, physiques et sociaux).

Autrement dit, les objectifs de l'enseignement de l'EPS à l'école élémentaire ne diffèrent pas fondamentalement des buts poursuivis dans les autres disciplines.

A l'école élémentaire, l'EPS, aide au développement physiologique et notamment cardiovasculaire mais surtout « discipline d'éveil » au monde et support à d'autres disciplines. L'E.P.S vise le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices. Elle offre une première initiation aux activités physiques, sportives et artistiques tout en répondant aux besoins et aux plaisirs de bouger, elle permet de développer le sens de l'effort et de la persévérance. Les élèves apprennent à mieux se connaître, à mieux connaître les autres. Ils apprennent aussi à veiller sur leur santé. L'E.P.S contribue également à former des hommes capables de s'adapter aux conditions de la vie moderne, de réaliser leur plein épanouissement, aussi bien dans les temps de travail que dans les loisirs [4].

Le comité d'étude Québécois [3] a retenu trois objectifs généraux pour l'EP en milieu scolaire :

- un état optimal de santé et de bien être ;
- les connaissances, les habiletés et les attitudes essentielles à une participation physique active ;
- une disponibilité à la pratique active et dilettante des activités physiques et du sport pour le seul plaisir qu'elles comportent.

La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports qui ont le Français en partage (CONFESJES), a retenu quatre objectifs pour le programme de l'enseignement de l'E.P.S au primaire que sont :

- le développement ou le maintien de la santé ;
- la participation de masse ;
- la conservation et l'enrichissement du patrimoine socioculturel ;
- la préparation au monde du travail.

L'accession à la performance et la préparation au monde du travail ont été jugées moins prioritaires dans le contexte de l'école primaire, il est donc suggéré qu'elles ne soient pas systématiquement poursuivies, exception faite des deux dernières années de la scolarité primaire. La formulation des objectifs généraux et particuliers de l'EPS, le choix et l'organisation des activités ainsi que la répartition du contenu du programme dans le temps (de la 1^{ère} à la 6^{ème} année) reflètent ces choix. Pour permettre l'atteinte de ces finalités, la CONFESJES a retenu quatre grands objectifs généraux pour le programme d'éducation physique au primaire. Ce sont : le développement d'habiletés motrices (aspect moteur), l'acquisition des connaissances propres à la pratique des APS (aspect cognitif), la recherche d'autonomie et de socialisation (aspect affectif) et le goût de la pratique régulière des APS (aspect de fidélisation).

L'E.P.S, nous dit dans la circulaire du 19 octobre 1967, agit sur l'individu conçu dans sa totalité et contribue à la formation de sa personnalité en l'aidant à s'épanouir physiquement, intellectuellement et moralement. Son action sur l'être, et

plus particulièrement sur l'enfant, à pour objectif de le rendre capable d'accomplir librement certains actes et vise certains buts considérés comme souhaitables, dans une civilisation donnée. Après avoir énoncé ces objectifs généraux, le texte précise différentes finalités : maîtrise du milieu, maîtrise du corps, et la maîtrise du comportement avec autrui.

Cependant les objectifs particuliers découlant de ces domaines ont été précisés plus spécifiquement à partir des cinq dimensions de l'activité physique de l'enfant, et qui sont [4] :

- la locomotion (le déplacement) ;
- la manipulation ;
- la coopération et l'opposition ;
- la conscience corporelle (schéma corporel, image du corps) ;
- l'expression.

1.3.4 La Méthode du Procédé de Compétitions Multiples par Equipes (P.C.M.E) :

Conscient de la place du sport dans nos sociétés, conscient des insuffisances de plus en plus grandes (accroissement rapide de la population scolaire et restriction des aires de jeu), le législateur a progressivement mis en place une nouvelle technique ou méthode qu'est le PCME, communément appelé « méthode du cercle ». Celle-ci permet d'apporter une amélioration de l'enseignement de l'éducation physique à l'école élémentaire sénégalaise.

Ce procédé fait appel à l'esprit d'initiative, d'innovation en fonction des réalités. Il intègre les aspects enrichissants de l'hébertisme : faire une prise en main, à partir d'une organisation des élèves pendant l'échauffement, effectuer des exercices d'assouplissement préparant les muscles sollicités pour les jeux choisis à l'esprit de compétition, travailler en équipe, à l'exercice des responsabilités dans un cadre purement sportif.

Le PCME est une technique d'organisation de la classe permettant à l'instituteur de faire pratiquer les activités physiques et sportives à un maximum d'enfants avec un minimum de matériel dans un espace relativement réduit.

Les objectifs et moyens pédagogiques tiennent compte des catégories d'âges. Le travail prendra la forme d'une initiation sportive. La classe est organisée en petits groupes appelés unités de travail. Les membres d'une équipe participent à la compétition en rencontrant tour à tour ceux des deux autres équipes. Les éléments d'une équipe assurent le rôle d'officiels. L'importance est de constater qu'aucune équipe ne reste inactive durant toute la séance. Au cours de l'année, le maître fera pratiquer par les différentes unités de travail, tous les jeux recensés avec les enfants en fonction des possibilités matérielles. Le rôle du maître n'est pas supprimé, mais redéfini. Il consiste à superviser toutes les activités, à insister sur la technique en passant d'un atelier à l'autre, à veiller sur la manière dont les enfants exercent la responsabilité. Il a également la possibilité de mieux observer sa classe et chaque élève. L'aménagement du lieu de travail est déterminant, il se fera en fonction des activités retenues et des modalités d'utilisation.

On peut avoir, par exemple, un tracé de 150m de circonférence servant de piste. Un rectangle de 40m sur 20m, fosse de sable de 40cm de profondeur. Ce type d'aménagement sera utilisé de la manière suivante:

- une piste circulaire : servant pour l'endurance, le relais, la mise en train ;
- un rectangle : pour les divers jeux avec ou sans ballon ou bien la course de vitesse sur 20 m ou 30m ;
- une fosse de sable : pour la hauteur, la longueur et le triple saut.

Toutes ces mesures ne sont que des indications, il est évident qu'elles peuvent être modifiées selon les caractéristiques des cours d'école (arbres, bâtiments etc.). L'essentiel est que les aires de jeux distinctes les une des autres ne soient pas éloignées pour faciliter le contrôle effectué par le maître.

Le rond souvent recommandé a l'intérêt de concentrer les ateliers de travail dans un espace réduit, de permettre un contrôle rapide des différents tournois. Le maître choisira les jeux certes à partir de la motivation des élèves, mais aussi en fonction du rapport entre l'effectif de la classe et l'aire de jeu dont on dispose dans la cour ou à coté de l'école.

Selon la situation de ce terrain, selon les dimensions, les aménagements pourront être définitifs ou provisoires.

Les activités dépendent aussi du petit matériel dont dispose l'école ; il s'agit de bandeaux en couleur pour différencier les équipes des diverses unités de travail. Ils facilitent l'organisation des rencontres et leur contrôle.

CHAPITRE II

METHODOLOGIE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

CHAPITRE II : METHODOLOGIE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

II.1- METHODOLOGIE

Toute étude scientifique pose la nécessité de déterminer d'abord la démarche suivie, autrement dit, elle consiste à définir l'objet de la recherche, de même que l'ensemble des procédés pour y accéder. En résumé, il s'agit d'établir une démarche adéquate. C'est ainsi que toute recherche fait appel à des choix méthodologiques liés non seulement à l'objet de l'étude, mais aussi à la nature de la recherche elle-même.

II.1.1 – La population de l'étude

Pour notre étude on a eu à interroger 68 enseignants des écoles élémentaires privées et publiques (du CI au CM2). Selon les tableaux (II.1 et II.2), cette population comprend 34 hommes et 17 femmes de l'enseignement public, 10 hommes et 7 femmes dans celui du privé. La population a été recrutée dans 8 écoles, dont 3 au niveau privée et 5 au niveau public. Il s'agit de :

*pour les écoles privées

- Pie XII ;
- Immaculée Conception ;
- Hermann Gmeiner.

*pour les écoles publiques

- Sidi Lamine Sow;
- Ibrahima Diouf ;
- Serigne Diaw ;
- Seck Faye ;
- Ibrahima Fall.

II.1.2 – L'instrument de collecte des données

S'agissant de la nature des informations que nous voulions obtenir et du nombre d'enseignants interrogés, le questionnaire à la fois ouvert et fermé (cf.

annexe) nous a paru être l'instrument le plus approprié. En effet, celui-ci donne à l'enseignant l'occasion d'exprimer librement son opinion sur le sujet. Le questionnaire est considéré comme valide car les enseignants n'ont rencontré aucune difficulté de compréhension pour y répondre.

II.1.3 – Protocole

Pour aider les enseignants à comprendre l'esprit de notre étude, des informations et des directives leur ont été précisés dans le questionnaire. Celles-ci rassuraient les répondants du caractère anonyme de leurs réponses.

II.1.4 – La collecte des données

Pour faciliter l'administration de notre questionnaire, nous nous sommes présentés dans les différentes écoles, munies de la lettre de recommandation de la Direction de l'INSEPS. Celle-ci nous a permis d'accéder aux Directeurs d'écoles. Le questionnaire leur a été remis pour qu'ils les distribuent, au hasard, à des enseignants de leurs écoles. Au préalable, nous avons expliqué aux directeurs d'école le contenu de celui-ci et la façon d'y répondre. Dans toutes les écoles, l'accueil s'est effectué dans un climat de compréhension et de collaboration.

II.1.5 – Les limites de l'enquête

Nous avons noté, lors de la distribution du questionnaire, une méfiance de la part des enseignants. Ainsi nous avons été amenés à les rassurer davantage, du caractère anonyme et strictement confidentiel que revêtait la lettre adressée à tous nos répondants. En dépit de toutes ces dispositions prises, nous avons dû effectuer plusieurs tours dans les 8 écoles pour récupérer nos questionnaires. Ceci a eu pour conséquence :

- le non- respect du délai accordé à chaque école pour remplir les questionnaires et nous les restituer ;
- le non- retour de 51 questionnaires.

Il est important de préciser que ces enseignants n'ont toujours pas répondu à toutes les questions posées (cf. Tableau I).

II.1.6 – Traitement des données

Pour traiter les données collectées du questionnaire nous avons procédé à un dépouillement au niveau de chaque question et au calcul des pourcentages pour les questions fermées. Pour ce qui est des questions ouvertes, nous avons procédé par l'analyse du contenu.

II.2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Tableau I : Récapitulatif de la distribution des questionnaires

Questions Secteurs	Nombre de questionnaires distribués	Nombre de questionnaires ramassés	Nombre de questionnaires non ramassés	Nombre de questionnaires mal remplis	Nombre de questionnaires bien remplis
Privés	45	25	20	08	17
Publics	87	56	31	05	51
Total	132	81	51	13	68

Analyse et commentaire

Nous avons distribué moins de questionnaires dans les établissements privés ou le taux de déperdition est plus élevé.

Tableau II.1 : Répartition des enseignants selon l'école de provenance et selon le sexe au niveau élémentaire privé.

Sexes Ecoles	Masculin	Féminin	Total
Pie XII	05	03	08
Immaculée	00	04	04
Hermann Gmeiner	01	04	05
Total	06	11	17
Pourcentage	35,30	64,70	100%

Analyse et commentaire

Le pourcentage des femmes (64,70%) est presque deux fois supérieur à celui des hommes (35,30%) au niveau du privé. Le pourcentage des hommes correspond à peu près au double de celui des femmes

Tableau II.2 : Répartition des enseignants selon l'école de provenance et selon le sexe au niveau public.

Sexes Ecoles	Masculin	Féminin	Total
Sidi Lamine Sow	07	04	11
Ibrahima Fall	04	01	05
Serigne Diaw	06	02	08
Ibrahima Diouf	05	02	07
Seck Faye	12	08	20
Total	34	17	51
Pourcentage	66,67%	33,33%	100%

Analyse et commentaire

La répartition des enseignants est plus déséquilibrée en fonction du sexe que selon les écoles de provenance.

Tableau II.3 : la répartition des enseignants par niveau de classe d'enseignement

Niveau \ Ecoles	Publiques		Privées	
	N	%	N	%
CI-CP	13	31,70	05	29,42
CE1-CE2	14	34,15	06	35,29
CM1-CM2	14	34,15	06	35,29
Total	41	100	17	100

Analyse et commentaire

A tous les niveaux de classe, il y'a plus (en proportions) d'enseignants d'écoles publiques que d'écoles privées.

Tableau III : Le nombre d'enseignants qui connaissent les textes réglementant la pratique de l'E.PS au primaire.

Réponses \ Ecoles	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui	06	35,30	34	66,67
Non	11	64,70	17	33,33
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire

La majorité (66,67%) des enseignants du public et un peu plus du tiers (35,30%) de ceux du privé affirment connaître les textes réglementant la pratique de l'EPS.

Tableau IV : Le pourcentage des enseignants qui connaissent et disposent ou pas des textes qui réglementent l'EPS à l'école primaire

Réponses \ Ecoles	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui et qui en disposent	03	50	18	52,95
Oui et n'en disposent pas	03	50	16.	47,05
Total	06	100	34	100

Analyse et commentaire

La majorité (52,95%) des enseignants du public affirme détenir les textes règlementant la pratique de l'E.P.S de même que 50% de ceux du privé.

Tableau V : Répartition des enseignants selon qu'ils aient reçu ou non une formation de base pour l'enseignement de l'EPS ?

Réponses \ Ecoles	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui	05	29,42	26	50,98
Non	12	70,58	25	49,02
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire

Nous constatons que 50,98% c'est-à-dire la moitié et ou des enseignants du public, affirment avoir reçu une formation de base alors qu'au niveau du privé nous n'avons que 29,42%.

Tableau VI : niveau de conformité de la pratique et les raisons de non-conformité qui la régissent selon les enseignants.

Si non quelles sont les raisons ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Réponses				
Oui	13	76,47	14	27,45
Non	04	23,52	36	70,58
Abstention	00	00	01	1,97
Total	17	100	51	100
Raisons de non-conformité				
Le manque de formation	01	25	06	16,66
Absence d'infrastructure	03	75	11	30,55
Manque de sécurité	00	00	01	2,80
Négligence de la matière	00	00	15	41,66
Abstention(s)	00	00	03	8,33
Total	04	100	36	100

Analyse et commentaire

Les raisons évoquées qui font que la pratique de l'EPS n'est pas conforme aux textes officiels qui la régissent sont dans le public comme dans le privé le manque de formation des enseignants et d'infrastructures et la négligence de la matière.

Tableau VII : Vos élèves aiment – ils l'EPS ?

Réponses \ Ecoles	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	17	100	49	96,07
Non	00	00	00	00
Abstention(s)	00	00	02	3,93
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire

L'unanimité des enseignants du privé et 96,07% de ceux du public affirment que leurs élèves aiment l'EPS.

Tableau VIII : la pratique de l'EPS est – elle effective dans votre école ?

Réponses \ Ecoles	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	15	88,24	13	25,49
Non	02	11,76	37	72,55
Abstention(s)	00	00	01	1,96
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire :

Plus des quatre cinquièmes (88,24) des répondants du privé et seulement un quart (25,49) de ceux du public affirment que la pratique de l'E.P.S est effective dans leurs éco

Tableau IX : quelles méthodes d'enseignement utilisez – vous en EPS ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
PCME	10	58,82	28	54,90
Autres (jeux traditionnels)	06	35,30	20	39,22
Abstention(s)	01	5,88	03	5,88
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire

La majorité de nos répondants (58,82% et 54,90% respectivement des enseignants du privé et public) utilise le PCME ; les jeux traditionnels sont aussi utilisés comme moyen de pratique à l'école.

Tableau X : Vos élèves participent – ils aux compétitions de L’UASSU et les raisons de non-participation.

Si non quelles sont les raisons ?

Ecoles	Privées		Publiques	
	Réponses	Nombre	%	Nombre
Oui	10	58,83	50	98,04
Non	07	41,17	01	1,96
Abstention(s)	00	00	00	00
Total	17	100	51	100
Raisons de non-participation				
Manque d’encadrement et d’information	02	28,57	01	100
Manque de temps	02	28,57	00	00
Manque de motivation	01	14,29	00	00
Abstention(s)	02	28,57	00	00
Total	07	100	01	100

Analyse et commentaire

Un peu plus de la moitié (58,83%) des enseignants du privé et la presque totalité de ceux du public affirment que leurs élèves participent aux compétitions de l’UASSU.

Les raisons qui président à la non- participation massive des élèves du privé sont liées aux manques d’encadrement, d’information, de temps et de motivation.

Tableau XI : Quelles sont les difficultés qui se posent à l'enseignement de l'EPS dans votre école ?

Facteurs évoqués	Ecoles Privées		Ecoles Publiques	
	N	%	N	%
Manque d'infrastructure, de matériel et d'espace	05	29,41	44	86,28
Effectifs pléthoriques	01	5,90	00	00
Manque de formation	05	29,41	03	5,88
Manque de temps	01	5,88	00	00
Aucune	01	5,88	01	1,96
Abstention(s)	04	23,52	03	5,88
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire

Les difficultés majeures auxquelles se heurte l'enseignement de l'EPS dans les écoles notamment au niveau de l'élémentaire, sont : les manques d'infrastructures, de matériel sportifs et de formation de base des enseignants.

Tableau XII : disposez – vous d'une planification mensuelle ou annuelle pour l'enseignement de l'EPS ?

Réponses	Ecoles Privées		Ecoles Publiques	
	N	%	N	%
Oui	07	41,17	35	68,63
Non	08	47,05	15	29,41
Abstention	02	11,78	01	1,96
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire

Plus de la majorité des enseignants (68,63%) du public, et moins de la moitié (41,17%) du privé disposent d'une planification mensuelle ou annuelle pour l'E.P.S.

Tableau XIII : Importance de l'EPS en tant que discipline enseignée à l'école et les raisons pour lesquelles elle est importante.

- Si oui pourquoi ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui	17	100	51	100
Non	00	00	00	00
Abstention	00	00	00	00
Total	17	100	51	100
Raisons pour lesquelles l'E.P.S est importante				
Procure une bonne santé	06	35,29	17	33,33
Développement intellectuel	04	23,52	06	11,76
Favorise la socialisation de l'enfant	00	00	08	15,68
Développement physique	03	17,64	11	21,56
Loisir et épanouissement	02	11,62	06	11,76
Abstention(s)	02	11,64	03	5,88
	17	100	51	100

Analyse et commentaire

L'unanimité de nos répondants affirme que l'E.P.S est importante. La santé, le développement intellectuel, le développement physique et la socialisation sont les principales raisons majeures qui justifient cette importance, alors que le loisir et l'épanouissement sont relégués au deuxième plan.

Tableau XIV : les pourcentages d'enseignants qui dispensent des cours d'EPS et les raisons de non-dispense et de dispense.

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui	07	41,17	25	49,02
Non	06	35,29	24	47,06
Abstention	04	23,54	02	3,92
Total	17	100	51	100
Raisons pour lesquelles des enseignants ne dispensent pas de cours.				
Manque de moyens pédagogiques	00	00	06	25
Ne pas être candidat au C.A.P	00	00	01	4,16
Manque de formation	01	16,66	07	29,16
Manque de temps	00	00	02	8,33
Abstention(s)	05	83,34	08	33,34
Total	06	100	24	100
Raisons pour lesquelles des enseignants dispensent des cours.				
C'est une discipline obligatoire.	04	57,15	08	32
Je suis candidat au C.A.P	01	14,28	09	36
Loisir et la détente des élèves.	02	28,57	01	04
Abstention(s)	00	00	07	28
Total	07	100	25	100

Analyse et commentaire

En proportions, il y'a plus d'enseignants du public (49,02%) que du privé (41,17%) qui dispensent les cours d'EPS.

Plus des quatre cinquièmes (83,34%) de nos répondants des écoles privées, contre le tiers (33,34%) de ceux de l'enseignement public se sont abstenus. Pour les premières cités, la seule raison évoquée est le manque de formation, alors que pour

les derniers, il s'agit essentiellement de manque de moyens pédagogiques et de formation.

Les raisons essentielles qui poussent les enseignants à dispenser des cours sont liées au caractère obligatoire de la discipline qui est aussi une matière d'examen au C.A.P, et loisir qu'elle procure aux élèves.

Tableau XV : Réponses à la question : Bénéficiez – vous de soutiens pédagogiques ou de services d'une personne ressource.

Réponses	Ecoles		Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Oui	09	52,94	31	60,78		
Non	08	47,06	18	35,29		
Abstention(s)	00	00	02	3,93		
Total	17	100	51	100		

Analyse et commentaire

Plus de 60,78% des enseignants du public ont bénéficié de services ou de soutiens pédagogiques. Il en est de même pour 52,94% de ceux de l'enseignement privé.

Tableau XVI : Catégories de personnes ressources ayant fait bénéficier les enseignants de services ou soutiens pédagogiques.

Ecoles Personnes ressources	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Inspecteurs	04	44,44	16	51,63
Directeurs	04	44,44	08	25,80
Conseiller Pédagogique	01	11,12	06	19,35
Autres (professeurs ou maîtres E.P.S)	00	00	01	3,22
Abstention	00	00	00	00
TOTAL	09	100	31	100

Analyse et commentaire

La majorité (51,63%) des enseignants du public ont bénéficié des services ou de soutiens pédagogiques d'inspecteurs, alors que moins de 45 % de ceux du privé ont eu à être gratifié desdits services ou soutiens. Les taux d'enseignants des deux catégories d'écoles sont comparables quand il s'agit de l'intervention des directeurs.

Tableau XVII : Votre école dispose-t-elle d'infrastructures pour la pratique de l'EPS ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	15	88,24	12	23,52
Non	01	5,88	38	74,52
Abstention	01	5,88	01	1,96
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire

Plus des quatre cinquième des enseignants du privé affirme avoir à leur disposition des infrastructures, alors que seul le cinquième de ceux du public dit en disposer.

Tableau XVIII : Votre école dispose-t-elle de matériels pour l'enseignement de l'EPS ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	13	76,48	07	13,73
Non	04	23,52	44	86,27
Abstention	00	00	00	00
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire

Dans ce tableau, nous constatons que plus des trois quarts (76,48%) des enseignants interrogés dans le privé affirment que leurs établissements disposent du matériel (ballons, plots, dossards, cordes, etc.). Mais seuls 13,73% de ceux du public déclarent en disposer.

Tableau XIX : Disposez – vous d’une documentation en EPS ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	02	11,76	20	39,22
Non	14	82,36	29	56,86
Abstention	01	5,88	02	3,92
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire

Seul un peu plus du dixième (11,76%) des enseignants du privé, et un peu moins des deux quarts 50% de ceux du public possèdent une documentation en E.P.S. Dès lors une large majorité (82,36%) et (56,86%) respectivement pour les deux secteurs n'en dispose pas.

Tableau XX 1: Pensez-vous que l’EPS devrait figurer parmi les disciplines retenues pour les compositions et les examens de fin de cycle élémentaire et / ou pour le passage en classe supérieure ? Si oui ou non, pourquoi ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	10	58,83	44	86,28
Non	07	41,17	06	11,76
Abstention	00	00	01	1,96
Total	17	100	51	100

Analyse et commentaire

Plus de 80% et 50% des enseignants respectivement interrogés dans les établissements publics et privés affirment que l’EPS devrait être évaluée pour les compositions et examens de fin de cycle élémentaire et / ou pour le passage en classe supérieure.

Tableau XX 2 : Raisons de la prise en compte de l'EPS dans les examens et compositions.

Raisons	Ecoles			
	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Elle doit être évaluée comme toute autre discipline	02	20	12	27,27
Elle aide à la réussite scolaire	01	10	05	11,36
Pour une meilleure considération de celle-ci	02	20	13	29,54
Elle favorise le développement physique et mental	02	20	07	15,90
Détecter les futurs talents	02	20	05	11,36
Abstention	01	10	02	5,54
Total	10	100	44	100

Analyse et commentaire

Dans ce tableau, il ressort qu'au niveau du public, 29,54 des enseignants interrogés donnent comme raison principale une meilleure considération de celle-ci. La deuxième raison évoquée avec 27,27% est liée au fait qu'elle doit être évaluée comme toute autre matière. Et 15,90% donne comme raison le fait qu'elle favorise le développement physique et mental.

Dans le privé, le cinquième (20%) s'est prononcé sur chacune des raisons évoquées.

Tableau XX 3 : Raisons de la non- prise en compte de l’E.P.S dans les examens et compositions.

Raisons \ Ecoles	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Manque d’infrastructures et matériels	02	22,22	02	33,33
Tout le monde n’est pas apte pour le faire.	01	11,11	00	00
Manque de formation des enseignants.	04	44,44	02	33,33
C’est une pratique libre	00	00	02	33,3
Total	07	100	06	100

Analyse et commentaire

Il ressort de ce tableau que parmi nos répondants du privé, 07 enseignants affirment que l’E.P.S ne doit pas être retenue pour les examens et compositions. Parmi les raisons, 44,44% donnent comme raison principale, le manque de formation des enseignants. Dans ce secteur, 22,22% des enseignants donnent comme raison le manque d’infrastructures et de matériel et 11,11% pense que tout le monde n’est pas apte pour le faire. Dans le public, nos répondants se répartissent de manière égale (un tiers) au niveau des raisons évoquées, excepté à celle relative à l’inaptitude à cette prise en charge.

CHAPITRE III

DISCUSSION DES

RESULTATS

CHAPITRE III : DISCUSSION DES RESULTATS

Selon nos répondants, nous pouvons déduire que l'E.P.S peut obtenir sa place au niveau de l'élémentaire. Ceci grâce à son importance pour le développement physique, mentale mais surtout le fait qu'elle procure la santé à l'enfant. Comme n'importe quelle discipline scolaire, l'E.P.S. occupe une place importante pour la formation de l'enfant, citoyen de demain. L'un des défis fixés par l'école, c'est de donner à tout enfant une éducation de qualité. Cette éducation devrait nécessairement passer par le maintien d'un esprit sain dans un corps sain et ce, depuis le bas âge. L'enseignement de l'E.P.S à l'école primaire, c'est l'éducation à la citoyenneté, à l'autonomie, à la solidarité, à la sécurité et à la responsabilité, mais elle également elle procure la santé et l'équilibre. Elle (E.P.S) constitue donc un vecteur d'éducation efficace au même titre que les autres disciplines scolaires, et est obligatoire pour tous les cursus d'études, du C.I à la terminale.

En dehors de ces objectifs cités ci-dessus, nous rappelons que l'E.P.S participe à la socialisation alors que le loisir et l'épanouissement ne sont pas moins importants.

Notre discussion s'articulera autour de trois axes principaux que sont : la situation de l'enseignement de l'EPS d'une manière générale d'abord dans les deux secteurs privé et public sous forme comparée, en suite les difficultés que rencontre cette discipline et en fin la place qu'on lui accorde dans l'enseignement élémentaire.

III.1 : La situation de l'EPS dans l'enseignement primaire au niveau des deux secteurs (public et privé)

Cette situation peut se voir par rapport aux difficultés que l'E.P.S rencontre actuellement dans les deux secteurs .Parmi ces difficultés, nous pouvons citer, la non -conformité de la pratique par rapport aux textes qui la régissent, le manque d'infrastructures et de matériel didactique, le manque de formation de base des enseignants, et le non-respect des textes officiels de la part de certains enseignants. Mais nous pouvons signaler que ces difficultés se voient plus au niveau du public que dans celui du privé (cf. tableaux XI, XVII et XVIII).

III.2 : Les difficultés qui se posent à l'enseignement de l'EPS

D'après les résultats trouvés (cf. tableaux III et IV), nous constatons que les enseignants du public sont plus nombreux à connaître les textes qui régissent l'EPS. Ce sont eux aussi qui sont les plus nombreux à détenir les textes. Cela montre que ces enseignants s'intéressent plus que ceux du secteur privé à la matière. Mais malgré cette connaissance des textes beaucoup plus importante dans le public, le tableau n° VI montre que c'est dans le privé que la pratique de l'EPS est plus conforme aux textes officiels qui la régissent. Ceci pourrait vouloir dire que c'est dans ce secteur que l'EPS est enseignée de manière plus rigoureuse au point de vue de la démarche qui fonde cette pratique. Une telle conformité est parfois limitée par un ensemble de problèmes. C'est ainsi que dans ce même tableau, les deux raisons principales qui expliquent la non-conformité de la pratique de l'EPS à l'école primaire par rapport aux textes qui la réglementent sont non seulement liées au manque de formation de base des enseignants, mais aussi à celui des infrastructures sportives. Par rapport au tableau N°XI, les principales difficultés qui se posent à l'enseignement de cette discipline sont les mêmes citées plus haut au tableau n° VI mais c'est dans le public que cela se voit plus. A cela s'ajoute la négligence de certains enseignants à l'égard de cette discipline. Ceci pourrait confirmer le fait que l'enseignement de l'EPS est beaucoup plus sérieux dans le secteur privé que dans celui public. Ce constat est aussi confirmé par les résultats du tableau n°VIII qui, après analyse, nous permettent de dire que l'enseignement de l'éducation physique semble plus effectif dans le privé que dans le public. A priori, les résultats des tableaux XVII et XVIII nous montrent que les conditions de pratiques de l'EPS sont beaucoup plus favorables au niveau de l'enseignement privé qu'au niveau public. Néanmoins, au plan de la documentation pédagogique, les écoles publiques sont en légère avance (cf. tableau XIX).

III.3 : La place accordée à l'EPS dans l'enseignement élémentaire.

Cette place accordée à l'E.P.S est ici confirmée au tableau n°XII qui nous montre qu'il existe une réelle prise en compte de la matière dans l'emploi du temps à l'école primaire dans les deux secteurs. Mais cela se voit plus dans le secteur public. Ceci confirme que, même si dès fois sa pratique n'est pas du tout effective dans les deux secteurs (cf. tableau VIII), elle trouve néanmoins son importance dans le système

scolaire et plus précisément à l'élémentaire. L'unanimité de cette importance justifie la place fondamentale qu'occupe cette discipline à la vue de sa quintessence dans l'éducation de base de l'enfant. A cela s'ajoute les raisons qui sont la santé et le développement intellectuel et physique (cf. tableaux XIII). Au tableau n°XIV, la majorité des enseignants (privé et public) est consciente des avantages et du caractère obligatoire de l'EPS à l'école. L'EPS doit avoir aussi sa place à l'élémentaire parce qu'étant uniquement une matière comme toutes les autres dites « intellectuelles ». A ces propos les résultats du tableau n°XX nous montrent que la majorité de nos répondants estiment qu'elle doit être évaluée pour qu'elle gagne sa place mais aussi pour sa meilleure considération dans le système éducatif sénégalais et plus particulièrement à l'élémentaire.

Néanmoins, même si quelque part dans le questionnaire, notre population semble lui reconnaître une importance et une valeur éducative, la situation réelle de sa pratique dans les deux secteurs prouve de façon évidente qu'elle est sous-estimée, voire négligée. Les raisons qui peuvent expliquer une telle situation relèvent des difficultés suivantes :

- la faiblesse de son coefficient qui n'encourage pas les enseignants à lui accorder une importance ;
- la réticence dès fois notée chez les enseignants à ne pas dispenser les cours d'EPS parce que tout simplement n'étant pas candidat au C.A.P. (cf. tableau XIV) ;
- le non- respect des méthodes (PCME) de la part de certains enseignants ;
- le non-respect et la non- maîtrise des textes officiels.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

1- Conclusion

La présente recherche a comme objectif général de vouloir faire une analyse de l'enseignement de l'éducation physique et sportive et montrer sa place centrale dans les écoles élémentaires privées ou publiques, mais aussi de mettre en exergue les difficultés qui freinent sa pratique dans le système éducatif du département de Kaolack.

En effet, ce travail nous a aidés à bien déceler la place accordée à cette discipline et l'ensemble des difficultés qui freinent son bon fonctionnement dans les différents établissements élémentaires privés et publics du département de Kaolack. Après avoir évoqué son objectif d'une manière générale et ses finalités, nous avons utilisé une méthodologie basée sur un questionnaire. Et celui-ci a été mis à la disposition de l'ensemble de notre population d'étude et les résultats obtenus ont été récapitulés dans des tableaux. Ce qui nous a permis, après leurs analyses et commentaires de connaître la place, la situation et les difficultés qu'elle (l'E.P.S) rencontre dans les deux secteurs d'enseignement. Ces résultats montrent que l'E.P.S traverse une crise dans sa pratique aussi bien dans le privé que dans le public. Mais ce constat est beaucoup plus apparent dans le second secteur cité où les moyens pédagogiques font largement défaut (absence ou manque criard d'infrastructures et de matériel pédagogique). Face à ces problèmes qui entravent sa pratique, s'ajoutent d'autres difficultés comme le manque de formation des enseignants, et la faiblesse de son coefficient qui pourrait nier son existence, voire sa considération ou sa place dans le système éducatif sénégalais.

Malgré ces difficultés, on lui accorde une place et une importance capitale dans l'institution scolaire dans la mesure où l'éducation physique et sportive cherche à allier épanouissement physique et formation intellectuelle. En effet on ne saurait parler d'une éducation complète ou d'un épanouissement complet d'un individu si la dimension physique est ignorée ou négligée. Aujourd'hui nul ne peut contester les bienfaits de l'éducation physique sur tous les plans (physique, mental, médical, sociologique par exemple), dans la mesure où elle favorise les qualités motrices, psychologiques, physiologiques de l'enfant pour en faire un individu sociable.

C'est compte tenu de ces difficultés mais également de l'ensemble des objectifs visés par l'éducation physique que des perspectives vont être dégagées pour la réalisation de ses finalités majeures.

Ainsi, nous tenons à signaler que cette étude, loin d'être un travail exhaustif, ne constitue que l'ébauche d'une question d'éducation au plan national que nous souhaitons voir d'autres étudiants approfondir par des travaux plus rationnels et pointilleux afin de d'apporter leur contribution à la résolution de nombreuses difficultés que nous venons d'évoquer.

2- Perspectives

Il s'agira pour nous de proposer un ensemble de solutions pour une meilleure considération de l'E.P.S et ce, à partir des informations tirées des enquêtes, des analyses faites sur le terrain et des ouvrages consultés. Ainsi des voies et moyens vont être proposés pour développer l'éducation physique à l'école élémentaire.

1. S'il est vrai que notre action pédagogique doit être guidée par les intérêts de l'enfant, il est aussi important que le cadre dans lequel s'exécute l'éducation physique soit adéquat et doté de matériels didactiques. A cet égard, l'on peut prendre un certain nombre de mesures qui consistent à :
 - doter beaucoup plus les établissements élémentaires d'infrastructures sportives ;
 - sécuriser les sites sportifs ;
 - renforcer le matériel didactique ;
 - fournir à toutes les écoles des aires de jeu dans l'enceinte et à des distances rapprochées ;
 - réfectionner les équipements détériorés.
2. Du point de vue pédagogique, le programme envisagé sera centré sur l'enfant que l'on veut former. Dès lors les principes d'élaboration devront s'inspirer d'une :
 - meilleure méthode qui s'adapte à l'enfant ;
 - utilisation des jeux traditionnels, et du matériel local pour construire une pédagogie proche de notre environnement socioculturel ;
 - cohérence entre objectifs, contenu, enseignement, apprentissage et évaluation.
3. Pour que l'EPS soit prise en compte à l'élémentaire, il va falloir :
 - apporter un soutien aux services pédagogiques pour les enseignants ;
 - évaluer l'E.P.S comme, toutes les autres disciplines d'enseignement ;

- créer un corps d'inspecteurs pédagogique en éducation physique et sportive à la base ;
- favoriser les animations sportives dans l'enseignement élémentaire ;
- favoriser la formation pédagogique des instituteurs en EPS ;
- créer un corps enseignant d'éducation physique à l'élémentaire ;
- faire de l'EPS une matière fondamentale (matière dominante) en augmentant son coefficient.

4. D'autres solutions peuvent également être proposées pour l'amélioration de l'E.P.S au niveau de l'élémentaire. Pour ceci, on peut préconiser de :

- redynamiser les animations sportives et scolaires par un corps d'élite d'éducateurs sportifs (professeurs et étudiant à l'INSEPS) à l'élémentaire,
- systématiser l'organisation du sport scolaire et universitaire,

Ces perspectives ne pourraient contribuer à gagner un pari pour le développement de l'EPS de l'élémentaire au second cycle que si le M.E.N mobilise autour de lui ceux qui pourraient apporter leur contribution à cette œuvre importante. Parmi ceux là, nous pouvons citer le Ministère de la jeunesse et des sports, le Ministère de la santé publique et de l'action sociale, le Ministère de l'éducation nationale, l'ensemble des médias, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes, car l'ambition est de faire admettre que l'EPS est une discipline indispensable et fondamentale dans une formation soucieuse de l'équilibre de l'élève sur tous les plans.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]- Boech S. Expression Corporelle et Ballon au Pied, Armand Colin, Paris, 1992.
- [2]- Cruise B., A quoi sert l'E.P.S ?, dossier E.P.S n°29, Ed. Revue. E.P.S, Paris ,1996.
- [3]- Desrosier P. et Toussignant M., E.P.S. à l'école élémentaire, Les Presses de l'université Laval Québec, 1979.
- [4]- Faye M. L'enseignement de l'E.P.S dans les établissements élémentaires, publics et privés du département de Dakar. Analyse et perspectives. Mémoire de maîtrise STAPS, INSEPS – UCAD, 2009
- [5]- Gaye M., E.P.S. à l'école élémentaire, évolution et perspectives d'avenir. Mémoire de Maîtrise STAPS, INSEPS – UCAD, 1981.
- [6]- Les instructions officielles (I.O) : Décret n°79. 1165 du 20 Décembre 1979 portant organisation de l'enseignement élémentaire.
- [7]- Le Boulch J., L'éducation par le mouvement, éd. E.S.F, 1971.
- [8]- Lafont R., Encyclopédia Universalis Quillet (R). Ed, PUF, 1979
- [9]- Parlebas P., Education Physique en Miettes. Ed. , Revue E.P.S n°9, 1967.
- [10]- Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche, Direction de l'enseignement scolaire : L'EP à l'école : de la maternité au CL, cycle 1 – cycle 2 – cycle 3 éd. Revue EPS, Octobre 2000.
- [11]- Raymond T. Que sais-je ? L'éducation Physique, Presses Universitaires de France, 1981.
- [12]-Seye A. Itinéraire du concept d'EP : cours d'histoire de l'EP 3^{ème} Année, INSEPS-UCAD.
- [13]-Thibault J. Sport et Education physique (1870-1970), Vrin, 1992

ANNEXES

ANNEXE

Ce présent questionnaire est destiné à la confection d'un mémoire de maitrise en sciences et techniques de l'activité physique et du sport, portant sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les établissements élémentaires, publics et privés du département de Dakar.

Tout en garantissant un anonymat à vos réponses, nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration

Ecole :.....

Age :.....ans

Sexe : M F

Cours tenus :..... Nombre d'élèves :.....

Directeur : Maître :

1) connaissez-vous les textes règlementant la pratique de l'EPS à l'école primaire ?

Oui Non

Si oui en disposez-vous ?

.....
.....

2) Avez-vous reçu une formation de base pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui Non

3) Selon vous la pratique de l'EPS est-elle dans votre établissement conformément aux textes officiels qui régissent ?

Oui

Non

Sinon pourquoi ?

.....
.....

4) Vos élèves aiment-ils l'éducation physique ?

Oui

Non

5) Vos élèves pratiquent-ils l'EPS

Oui

Non

5) Sinon pourquoi ?

.....
.....

6) Quelles méthodes utilisez-vous dans votre classe ?

.....
.....

7) Votre école participe-t-elle aux compétitions organisées par l'Union des Associations Sportives et Scolaires et Universitaires (UASSU) ?

Oui

Non

Sinon pourquoi ?

.....
.....

7) quelles sont les difficultés qui peuvent se poser pour l'enseignement de l'EPS dans votre école ?

.....
.....

8) Disposez-vous dans votre école d'une planification mensuelle et annuelle pour l'enseignant de l'EPS ?

Oui Non

Justifiez votre réponse.

.....
.....

9) selon vous l'EPS est-elle importante en tant que discipline enseignée à l'école ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....

10) Dispensez-vous actuellement des cours (leçon) dans votre école ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse

.....
.....

11) Depuis que vous enseignez, avez-vous déjà bénéficié de services ou soutiens pédagogiques d'une personne ressource ?

Oui

Non

Si oui, laquelle ?

- Inspecteur

- Conseiller pédagogique

- Directeur d'école

- Autres à préciser.....

12) Votre école dispose-t-elle d'infrastructures pour la pratique de l'EPS ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles :

.....
.....

13) Votre école dispose-t-elle de matériels pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui

Non

Si oui, lequel ou lesquels :

.....
.....

14) Disposez-vous d'une documentation (guide, manuel, livre, etc.) pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui

Non

Si oui, lequel ou lesquels :

.....
.....

15) pensez-vous que l'EPS devrait figurer parmi les disciplines retenues pour les compositions et les examens de fin de cycle élémentaires et/ou pour le passage en classe supérieure ?

Oui

Non

Si oui, pourquoi ?

.....
.....

Sinon, pourquoi ?

.....
.....